



Département du TARN  
Arrondissement de CASTRES

Envoyé en préfecture le 03/11/2025  
Reçu en préfecture le 03/11/2025  
Publié le 04/11/2025  
ID : 081-218102713-20251024-DC251024067-CC

**DECISION N° DC-251024-067  
(Commande Publique)**

**Avenant à un Marché à Procédure Adaptée**

**Marché N° 2024-FCS-12  
FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS  
Lot n° 10 : Aménagements extérieurs**

**Avenant N°1**

M. le Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe,

- Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les dispositions du Code de la Commande Publique et notamment l'article R2123-1 relatif aux marchés passés en procédure adaptée ;
- Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L2194-1 et suivants relatifs aux modifications des marchés publics en cours d'exécution ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal n° DL-240229-0032 du 29 février 2024 relative aux délégations d'attributions du Conseil au Maire ;
- Vu la décision initiale n° DC-250203-0011 du 03 Février 2025 portant sur le marché public n°2024-FCS-12 relatif à la FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS - Lot n° 10 : Aménagements extérieurs, conclu le 13/02/2025 avec la société FRANS BONHOMME ;
- Vu le projet d'avenant n° 1 ayant pour objet le transfert du marché à un nouveau titulaire ;
- Considérant qu'il y a lieu d'approuver ledit avenant ;

**DÉCIDE,**

**Article 1.** D'approuver l'avenant n° 1 au marché public n° 2024-FCS-12 – Lot n°10, conclu avec la société FRANS BONHOMME, ayant pour objet le transfert à la société CHAUSSON MATERIAUX, consécutivement au rachat par ce dernier du titulaire initial effectif à compter du 01/11/2025.

**Article 2.** De signer l'avenant susmentionné ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

**Article 3.** De transmettre une ampliation à Monsieur le Sous-Préfet de Castres (Tarn) et à Monsieur le Comptable Public de la Collectivité.

**Article 4.** De mentionner que la présente décision sera publiée conformément à la réglementation en vigueur puis portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 24 octobre 2025

Le Maire,

**Raphaël BERNARDIN**



## AVENANT N°1 CESSION DU CONTRAT

### A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Courriel : marches.publics@ville-saint-sulpice-81.fr

Représenté par : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

### B - Identification du titulaire du marché

FRANS BONHOMME

ZI n°1 - 3 rue Denis Papin - CS 10238

37302 Joué-lès-Tours Cedex

Siret : 383 706 397 00049

Représenté par : Madame, Monsieur le Directeur

### C - Objet du marché

FOURNITURE DE PRODUITS HORTICOLES ET AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS / Lot n° 10 : Aménagements extérieurs

Référence du marché : 2024-FCS-12

Date de la notification : 13/02/2025

### D - Objet de l'avenant

Le présent avenant formalise le transfert du marché au nouveau titulaire à compter, consécutivement au rachat du titulaire initial.

Titulaire cédant : FRANS BONHOMME

Nouveau titulaire :

CHAUSSON MATERIAUX

60, rue de Fenouillet,

Centre commercial Hexagone,

31140 Saint-Alban.

SIRET : 528 648 892 03671

représenté par : Madame, Monsieur le Directeur

A compter du 01/11/2025, le nouveau titulaire s'engage à effectuer la reprise pure et simple de l'ensemble des droits et obligations résultant du précédent contrat.

## E - Signature du titulaire du marché

A .....

Le .....

Signature du titulaire cédant

A .....

Le .....

Signature du nouveau titulaire

## F - Signature du pouvoir adjudicateur

A SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

### En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :

# BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES  
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES  
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PREMIER  
MINISTRE

Direction de l'information  
légale et administrative

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « B »**

**Annonce n° 500**

**31 - Haute-Garonne**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE**

**Modifications et mutations diverses**

Envoyé en préfecture le 03/11/2025

Reçu en préfecture le 03/11/2025

Publié le **04/11/2025**

ID : 081-218102713-20251024-DC251024067-CC

383 706 397 RCS Toulouse.

**FRANS BONHOMME.**

*Forme* : Société par actions simplifiée (à associé unique).

*Capital* : 104524258.82 EUR.

*Administration* : nomination du Président : Derrien, Loic ; nomination du Président : CHAUSSON MATERIAUX ; nomination du Directeur général : Guaus, Yann André Antoine ; nomination du Commissaire aux comptes titulaire : IN EXTENSO CENTRE OUEST - SOCIETE ANONYME ; nomination du Commissaire aux comptes titulaire : ERNST & YOUNG ET AUTRES - SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE ; nomination du Commissaire aux comptes suppléant : AUDITEX - SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE.

*Adresse du siège social* : 60, rue de Fenouillet, Centre commercial Hexagone, 31140 Saint-Alban.

*Adresse de l'établissement principal* : 60, rue de Fenouillet, Centre commercial Hexagone, 31140 Saint-Alban.

*Commentaires* : Transfert du siège hors ressort d'une personne morale par voie modificative, modification survenue sur l'adresse du siège et l'administration.



Saint-Alban, le 28/07/2025

Ville de Dreux

Envoyé en préfecture le 03/11/2025

Reçu en préfecture le 03/11/2025

Publié le **04/11/2025**

ID : 081-218102713-20251024-DC251024067-CC

**Objet : Changement de siège social et modification du numéro SIREN de la société  
FRANS BONHOMME**

**Marché n°2022-28 : Fourniture et livraison de substrats, végétaux, matériaux, paillage,  
pièces d'arrosage automatique, produits et fournitures horticoles**

**Lot 5 : Pièces arrosage automatique**

Chère Cliente, Cher Client,

Nous vous informons que, depuis le 31 mars 2025, la société CHAUSSON MATERIAUX a fait l'acquisition de la société FRANS BONHOMME, et que plusieurs changements administratifs sont intervenus.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, la société CHAUSSON MATERIAUX va progressivement intégrer les 343 fonds de commerce précédemment exploités par la société FRANS BONHOMME.

Ce transfert d'activité de la société FRANS BONHOMME vers la société CHAUSSON MATERIAUX sera réalisé par la mise en location gérance desdits fonds de commerce, en 9 vagues successives, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 pour se terminer le 2 mai 2026, conformément au planning des intégrations annexé au présent courrier.

Soyez sûrs que nous mettrons tout en œuvre pour que la transition vers Chausson Matériaux vous apporte entière satisfaction.

Nous vous renouvelons tous nos remerciements pour votre confiance.

Nous vous prions d'agrérer, Chère Cliente, Cher Client, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Yann GUAUS  
Directeur Général